

N° du candidat:

RECAPITULATIF DES NOTES
DES EPREUVES D'INTERVENTION TECHNIQUE.

EP2.

REALISATION*	/120
MISE EN SERVICE	/50
MAINTENANCE	/30
TOTAL	/200

NOTE: . . /20

Observation du Jury:

.....

.....

.....

.....

Académies de LYON et GRENOBLE	Session Juin 1999	code examen	Tirage
SPECIALITE: Installation en Equipements Electriques		CAP: 25514	A . 45
Sujet de: Intervention Technique EP2		EP2	L 45
Coefficient C.A.P.:		Page: R1/4	R 120
Temps alloué:		Ⓐ B C D	

SECURITE ELECTRIQUE

Le candidat devra respecter les consignes permanentes de sécurité et se conformer aux consignes données par l'examineur.

Plus particulièrement :

Ne pourra mettre sous tension sans l'autorisation de l'examineur

N'effectuera aucune opération de câblage sous tension (branchement ou débranchement)

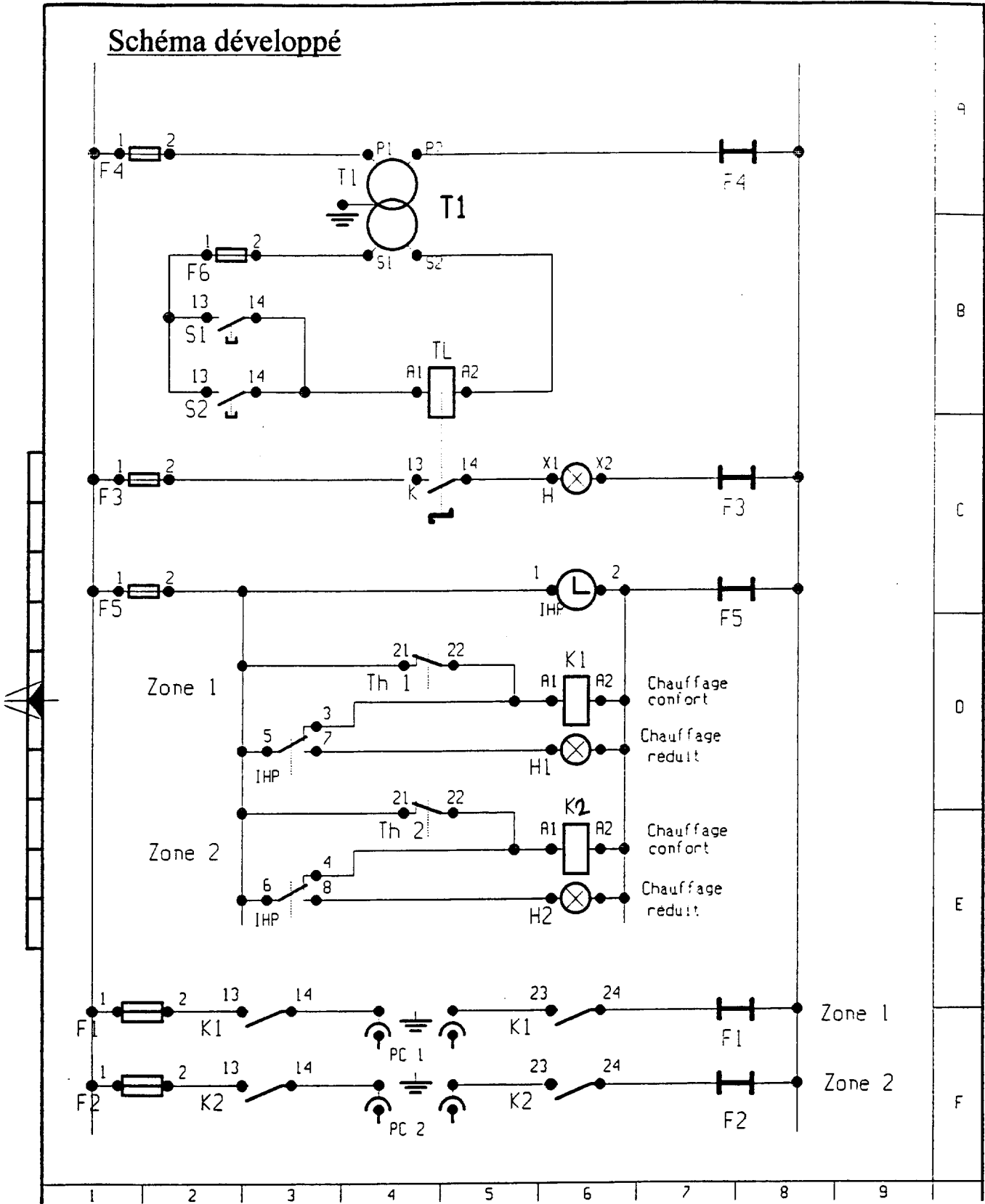
Coupera le courant dès que les essais ou mesures seront terminés.

Utilisera un outillage et les équipements conformes aux normes de sécurité, notamment pour les opérations de mesure ou de contrôle.

Date et Signature du Candidat :
précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Académie de Grenoble et de Lyon	Session 1999	code examen-épreuve	tirage
SPECIALITE : Installations en Equipements Electriques		C.A.P. 25514 E.P.2	
SUJET de : Intervention Technique (maintenance) Feuille : Ma 1 /4		A B C ⓓ	A 45 L 45
Coefficient C.A.P. : 1,5	Temps alloué : 1h30		R 120

Schéma développé



A
B
C
D
E
F

Mise à jour uniquement garanti par ce moyen

Académie de Grenoble et de Lyon	Session 1999	code examen-épreuve	tirage
SPECIALITE : Installations en Equipements Electriques		C.A.P.25514 E.P.2	
SUJET de : Intervention Technique (maintenance) Feuille : Ma 4 / 4		A B C D	A 45 L 45 R 120
Coefficient C.A.P. : 1,5		Temps alloué : 1h30	